

**Demande d'extension de garantie
« AIR PACK MATERIEL FFVL 2010 »
Contrat n°78612 HELVETIA
CAPITAUX COMPLEMENTAIRES A L ASSURANCE DE BASE
SOUSCRITE PAR L INTERMEDIAIRE DE LA LICENCE ASSURANCE FFVL
2010**

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tel : Email : Profession :

Souscripteur : La FFVL pour le compte de ses licenciés personnes physiques.

Assuré : Le propriétaire (personne physique licenciée FFVL ou adhérente au SNMVL) de matériel de vol libre ayant souscrit le contrat « AIR PACK MATERIEL » proposé par l'intermédiaire de la licence-assurance FFVL 2010, déclaré son matériel et acquitté la prime d'assurance.

Objet de la garantie : Etendre la garantie du matériel de vol libre du contrat de base à des capitaux complémentaires, les matériels faisant l'objet de la garantie étant dûment déclarés ci-après.

Se référer aux Conditions Générales MULTIRISQUE 0103 auxquelles dérogent ensuite les termes des conditions particulières N°78612/61085/000 et des conventions spéciales bagages FFVL 0104 jointes. L'ensemble de ces documents étant également disponibles sur notre site Internet www.air-assurances.com ou sur demande).

Formules de Garanties : Au choix de l'assuré

Formule A : Dommages matériels survenus accidentellement, incendie, catastrophes naturelles, tempête, grêle, neige.

Formule B : Formule A + vol avec effraction ou agression, et perte lorsque les matériels assurés sont confiés à des professionnels du transport.

Franchise : 100 € par sinistre.

Zone géographique de garantie : Monde entier

Mode d'indemnisation : Sur copie facture(s) d'achat produite(s) au jour du sinistre.

Valeur d'indemnisation : Valeur à neuf la première année, puis application d'une vétusté forfaitaire de 25% par an sur présentation de la facture d'achat ou de tout autre document justifiant de l'existence, de l'âge et de la valeur du matériel.

Par dérogation à l'article 4, chapitre 4 des Conditions Générales MULTIRISQUES 0103, la règle proportionnelle ne sera pas appliquée.

Valeur assurée en complément aux capitaux souscrits sur l'assurance de base : 22 000 € maximum	Taux à appliquer sur la valeur assurée	Prime forfaitaire annuelle TTC
Valeur assurée : €	<input type="checkbox"/> Formule A : 2 %	<input type="checkbox"/>€ Mini prime : 50 €
	<input type="checkbox"/> Ou Formule B : 4 %	<input type="checkbox"/>€ Mini prime : 50 €

AIR COURTAGE ASSURANCES

Hôtel d'entreprises «Pierre Blanche»
Allée des Lilas - BP 70008
01155 St VULBAS CEDEX
Tél. +33 (0)4 74 46 09 10
Fax +33 (0)4 74 46 09 14
www.air-assurances.com

 **AIRSPORTS ASSURANCES**
Département Fédérations et Groupements sportifs
email : airsports@air-assurances.com

 **AIR COURTAGE AVIATION**
Département Aviation de loisirs, d'affaires et Entreprises aéronautiques
email : aviation@air-assurances.com

Période d'assurance souhaitée :

A effet du ___/___/2010

Date d'effet : la date mentionnée ci-dessus, au plus tôt le cachet de la poste faisant foi, sous réserve du paiement de la prime.

Expiration de la garantie : 31/12/2010. Sans tacite reconduction.

Mode de règlement : Règlement total obligatoire pour que la souscription soit acquise.

Règlement par prélèvement carte bancaire n° _____
Expire fin _____ Les 3 derniers chiffres situés au dos de votre carte : _____

Chèque bancaire n° joint à l'ordre d'**A.I.R COURTAGE ASSURANCES**

Le proposant soussigné déclare que les renseignements qui précèdent sont à sa connaissance exacts et propose qu'ils servent de base à l'établissement du contrat qu'il peut souscrire. Toute réticence ou déclaration intentionnellement fausse, toute omission ou déclaration inexacte entraîne suivant le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et accepter :

Les conditions de souscription figurant dans ce document (2 pages) ainsi que les conditions particulières du contrat groupe n°78612 constitué des conditions générales « MULTIRISQUE 0103 » et des conventions spéciales bagages FFVL 01014. Ces documents étant disponibles sur www.air-assurances.com ou sur simple demande.

Je joins à cet envoi la déclaration complétée du matériel à assurer.

Je prends note que je suis bénéficiaire d'une garantie à compter de la date d'effet mentionnée sur la demande de souscription 2010 (au plus tôt le cachet de la poste faisant foi) et sous réserve du paiement de la prime. La garantie expirera de plein droit au 31/12/2010.

Je reconnais que la fiche d'information légale d'AIR COURTAGE ASSURANCES m'a été remise.

AIR COURTAGE ASSURANCES a sélectionné la compagnie d'assurance HELVETIA sur ce type de garantie du fait que cette dernière est déjà l'assureur du contrat fédéral de la FFVL.

Date :

Signature :

Demande de souscription à compléter et à retourner avec la fiche « Déclaration du matériel » + votre règlement à :

AIR COURTAGE ASSURANCES

BP 70008 – 01155 ST VULBAS CEDEX –

Tél 04 74 46 34 29 Fax 04 74 46 09 14

www.air-assurances.com (espace adhérents FFVL)

AIR COURTAGE ASSURANCES

Hôtel d'entreprises «Pierre Blanche»
Allée des Lilas - BP 70008
01155 St VULBAS CEDEX
Tél. +33 (0)4 74 46 09 10
Fax +33 (0)4 74 46 09 14
www.air-assurances.com

**AIRSPORTS ASSURANCES**
Département Fédérations et Groupements sportifs
email : airports@air-assurances.com

**AIR COURTAGE AVIATION**
Département Aviation de loisirs, d'affaires et Entreprises aéronautiques
email : aviation@air-assurances.com

DECLARATION DU MATERIEL A ASSURER- PACK MATERIEL
 (Désignez ici le matériel à assurer EN PLUS de celui désigné sur la fiche de désignation du matériel "AIR PACK MATERIEL" Licence assurance 2010)

Votre matériel est-il utilisé pour votre ou vos pratique(s) : *Plusieurs choix sont possibles*
 PARAPENTE DELTA KITE CERF VOLANT

ATTENTION, vous devez obligatoirement :
 1/ Préciser la marque du matériel et le n° de série (uniquement si le matériel en possède un).
 2/ Préciser le nombre pour chacun des matériels

Nature (à cocher)	Marque N° série si en possède un	Nombre	Valeur totale Copie facture(s) obligatoires au jour du sinistre
<input type="checkbox"/> Aile			
<input type="checkbox"/> Harnais			
<input type="checkbox"/> Casque			
<input type="checkbox"/> Parachute de secours			
<input type="checkbox"/> Combinaison de vol			
<input type="checkbox"/> Gants			
<input type="checkbox"/> Sacs spécifiques			
<input type="checkbox"/> Chaussures adaptées			
<input type="checkbox"/> Lunettes adaptées			
<input type="checkbox"/> Board			
<input type="checkbox"/> Mountain board			
<input type="checkbox"/> Snowboard			
<input type="checkbox"/> Gonfleur électrique			
<input type="checkbox"/> Skis			
<input type="checkbox"/> Barres avec lignes			
<input type="checkbox"/> Emetteurs-récepteurs VHF			
<input type="checkbox"/> Instrumentation électronique (variomètre, altimètre, GPS, boussole, Anémomètre..)			
<input type="checkbox"/> Balises météo NON fixées			
<input type="checkbox"/> Autres à déclarer :			
VALEUR TOTALE A ASSURER :		 €

Si vous souhaitez apporter des modifications au contrat en cours d'année, il y aura lieu de nous en informer par écrit.

Le proposant soussigné déclare que les renseignements qui précèdent sont à sa connaissance exacts et propose qu'ils servent de base à l'établissement du contrat qu'il peut souscrire. Toute réticence ou déclaration intentionnellement fausse, toute omission ou déclaration inexacte entraîne suivant le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances

Je soussigné(e) **Nom :** **Prénom :**
 déclare que les informations communiquées ci-dessus sont exacts.

Signature : **Date :**